

Un cadre d'étude exceptionnel



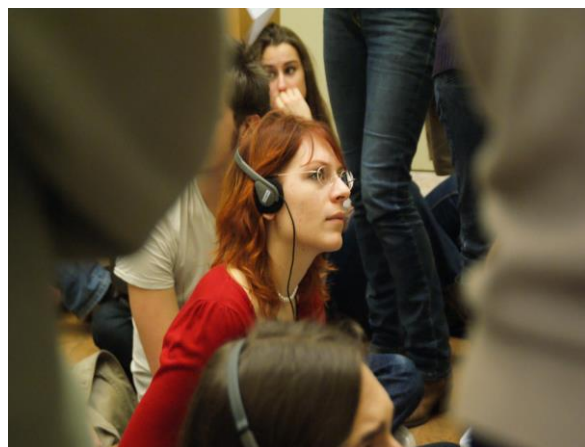
Lycée Henri Martin

**La Classe Préparatoire littéraire
aux Grandes Ecoles**

Musique



**Un " campus " de 200 étudiants
150 étudiants du BTS audiovisuel
75 étudiants de la CPGE littéraire**



Lycée Henri Martin
1 rue Gabriel Girodon 02100 Saint-Quentin

Téléphone : 03 23 06 38 38 Télécopie : 03 23 64 08 02
Messagerie : ce.0020048s@ac-amiens.fr

www.lyceehenrimartin.fr

L’option Musique

Architecture du programme de première année (Hypokhâgne)

210 heures (35 semaines de 6 heures)

Le programme de l’option musique en première année de CPGE littéraire s’articule en deux grands ensembles comprenant chacun deux modules.

Les enseignants organisent librement ces ensembles et leurs modules au cours de l’année.

L’enseignement ne comporte pas de programme limitatif, il est ouvert et généraliste.

Il respecte l’équilibre proposé dans les modules entre les composantes théoriques et pratiques.

Il intègre en les hiérarchisant tous les types d’œuvres et de supports dans le domaine de la musique.

Ensemble A – Composante historique et socio-économique (environ 100 h).

Module 1 – Histoire de la musique, esthétique et culture musicale générale (80 h)

• Contenus d’enseignement

- Etude des différentes périodes de l’histoire de la musique en rapport avec l’histoire des arts ;

- Etude des différentes esthétiques en relation avec les grands courants philosophiques ;

- Etude de problématiques, notions musicales liées à l’interprétation ou la conception de l’œuvre ;

- Etudes d’œuvres représentatives des différentes esthétiques de l’histoire ;

- Etude d’œuvres représentatives de toutes les époques de l’histoire de la musique ; formes et fonctions de la musique dans l’histoire.

• Méthodes de travail

- Cours magistraux ; recherches individuelles et collectives donnant lieu à des exposés ;

coopérations interdisciplinaires au sein de l’établissement ; concerts, spectacles et

rencontres avec des professionnels de la musique.

Module 2 – Musique et société (20 h)

• Contenus d’enseignement

- Influence des contextes sociaux, politiques et économiques sur les esthétiques musicales ;

- La musique et son public : la notion de concert, les sociétés de concert, le récital, le festival, l’édition et l’enregistrement, etc.

• Méthodes de travail

- Cours magistraux ; recherches individuelles donnant lieu à des études de cas choisies en début d’année ; coopérations interdisciplinaires

au sein de l’établissement ; interventions de spécialistes (musicologue, universitaires, chercheurs) des différents domaines concernés ;

Ensemble B – Composante analytique et pratique (environ 110 h)

Module 1 – L’œuvre et son langage (50 h)

• Contenus d’enseignement

- Etude des notions essentielles du langage musical dans toutes ses dimensions (le temps et le rythme,

l’harmonie et la couleur, le matériau et la forme, la dynamique, etc.) ;

- Etude des relations de la musique à d’autres formes d’expression (texte, danse, image fixe ou animée, etc.) ;

- Analyse de l’œuvre musicale :

- Formelle, thématique, timbrale, harmonique, etc. ;

- Sémiologique, sociologique, historique, politique ;

- Lecture analytique de partitions d’orchestre ;

- Commentaires d’écoute.

• Méthodes de travail

- Cours magistraux ; recherches individuelles et collectives donnant lieu à des exposés ;

coopérations interdisciplinaires au sein de l’établissement.

Module 2 – L’œuvre, sa réalisation et son interprétation (60 h)

• Contenus d’enseignement

- Ecriture musicale : maîtrise de l’écriture tonale pour quatuor à cordes ; lecture des œuvres interprétées par les étudiants (style, forme, langage, etc.) et commentaires comparés ; travail de l’oreille lié au commentaire d’écoute.

• Méthodes de travail

- Cours magistraux et travail en atelier ; recherches et réalisations individuelles et collectives ; partenariat avec des artistes, des universitaires, des institutions et des sites spécialisés.

Architecture du programme de deuxième année (KHÂGNE)

Le programme de travail de l’option musique de deuxième année de CPGE littéraire si situe dans la continuité et

l’approfondissement du programme de première année.

L’équilibre entre théorie, culture et pratique est maintenu.

Le programme limitatif est constitué de deux questions renouvelées par moitié chaque année.

L’une s’appuie sur une notion structurante du langage musical ou une problématique transversale qui sera

étudiée à travers des périodes historiques et des modes d’expression différents.

L’autre est chronologiquement délimitée et s’attache à l’étude d’un genre, d’un style ou d'un courant esthétique.

Les deux sujets sont adossés à un corpus d’œuvres.

Références : B.O. n°26 du 26 juin 2003

Les horaires

Horaire hebdomadaire de la classe de Lettres supérieures (Hypokhâgne) et de la classe de Première Supérieure (KHÂGNE)

Enseignements obligatoires	Enseignements complémentaires (au choix de l’étudiant)		Enseignements à option					
	HK	KH	HK		KH			
Français	5h	5h	Module de spécialité Latin	2h	Série Lettres	Option Lettres Modernes	Français	6h
							Latin ou LV1	2h
Philosophie	4h	4h	Module de spécialité Grec	2h	Série Langues Vivantes	Option Anglais	Anglais LV1	7h
							LV2	2h
Histoire	5h	2h	Géographie	2h	Série Sciences Humaines	Option Histoire Géographie	Histoire Géographie	4h 4h
Géographie	2h	2h	Langue vivante B	2h	Série Arts	Option Cinéma		4h
Langue vivante A	4h	3h	Cinéma-Audiovisuel	4h		Option Musique		4h
Education Physique et Sportive	2h	1h	Musique	6h				
Langues et culture de l’Antiquité	3h							
Langue vivante B	2h							

Concours et débouchés

Le concours de l’ENS est divisé en 3 séries, Langues Vivantes, Sciences Humaines, Lettres et Arts.

La Musique est une spécialité de cette dernière série, au même titre que les Lettres Classiques, Lettres Modernes, Etudes cinématographiques, Etudes Théâtrales et Histoire des arts.

Cette option suppose – sans l’exiger toutefois – d’avoir suivi une formation musicale au lycée ou à l’extérieur (Ecole de Musique ou Conservatoire).

Comme il y a chaque année environ 40 places au concours par série, les étudiants de la spécialité Musique sont en concurrence avec les candidats des autres spécialités de la série Lettres et Arts, mais des harmonisations sont faites afin qu’aucune spécialité ne soit défavorisée :

en d’autres termes, un candidat spécialité Musique a autant de chances de réussir, qu’un candidat spécialité Lettres Modernes ou Théâtre.

Enfin, la Khâgne option Musique apporte à l’étudiant l’équivalence des deux premières années de Licence de Musicologie (Histoire de la musique, écriture, pratique musicale).

Avec cette licence, l’étudiant peut envisager de s’orienter vers les concours du CAPES ou de l’Agrégation de Musique ou bien vers d’autres formations (Masters) tournées vers l’administration, la diffusion ou la gestion de la musique.

Un réseau partenarial étendu et diversifié

- Des partenaires privilégiés :

* Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Quentin

* L’ADAMA – Association pour le Développement des Actions Musicales de l’Aisne – qui assure la direction artistique des festivals de Saint-Michel- en –Thiérase et de Laon.

Cette association proposera des accès privilégiés à des concerts, des rencontres avec des artistes et des interventions de musicologues, d’historiens…

- Un deuxième cercle de partenaires à dimension régionale :

* Le réseau ALFA (Alliance de Lieux des Formations en Arts) autour de la faculté des Arts de l’UPJV (Université de Picardie Jules Verne)

* Le Conservatoire d’Amiens

* L’UFR de musicologie de Reims

* L’Orchestre Régional de Picardie

* Le Théâtre Impérial de Compiègne

- Des partenaires ponctuels :

* Le Groupe de Recherches Musicales (GRM) de Paris

* Radio France (les Musiciens Metteurs en Ondes)

* L’Institut de Recherche et Coordination Acoustique /Musique (IRCAM) de Paris

* Des professionnels : ingénieurs du son, musicologues, compositeurs de musique de films, directeurs de festivals…

A proximité, un **B.T.S. Audiovisuel** avec 5 options, dont l’**option « son »**.